

# Pour une intégration modulaire de la stylistique dans une linguistique de l'écrit

Marc Bonhomme  
Université de Berne

Ce qu'il est convenu d'appeler la linguistique de l'écrit pâtit fréquemment d'une collusion de champs disciplinaires mal délimités. Parmi ces derniers, la linguistique textuelle, la linguistique de l'énonciation, la pragmatique, la rhétorique, l'argumentation ou la stylistique donnent lieu à des concepts très cohérents et à des applications du plus grand intérêt quand on les considère en elles-mêmes. Mais lorsqu'on les étend à l'objet « texte », leurs relations mutuelles manquent généralement de théorisation et laissent la place à des pratiques au coup par coup, au gré des différentes analyses des productions écrites.

Dans un premier temps, nous aimerions formuler un plaidoyer pour une « mise en dialogue » cohérente de ces disciplines dans une perspective modulaire. Nous centrerons ensuite nos observations sur le cas symptomatique de la stylistique qui, après un certain déclin, bénéficie actuellement d'une nouvelle vigueur dans les sciences du langage. Nous montrerons comment cette matière ne peut acquérir un plein développement que si elle se nourrit des acquis des autres disciplines touchant les faits de discours.

## 1 Le cadre modulaire d'une linguistique de l'écrit

La coexistence souvent désordonnée et conflictuelle des champs disciplinaires portant sur la linguistique de l'écrit est à même de trouver une réelle harmonisation s'ils sont envisagés dans un cadre modulaire. Celui-ci suppose leur hiérarchisation, ainsi qu'une vision claire sur leur spécificité et leur complémentarité.

Sur le plan de la hiérarchisation, la linguistique de l'écrit est à la fois intégrée et intégrante. Intégrée, en ce qu'elle prend place dans un champ englobant : celui de l'analyse du discours, qui recouvre l'étude des productions verbales en situation, aussi bien écrites qu'oralisées. Dans ce cadre, comme son nom l'indique, la linguistique de l'écrit concerne uniquement le versant scriptural des manifestations discursives, qu'il soit restreint (*cf.* le slogan) ou étendu, à l'instar de certaines épopées. Mais la linguistique de l'écrit est également intégrante, en ce qu'elle constitue un agrégat empirique défini par son code sémiologique et en ce qu'elle a besoin de disciplines particulières pour mener à bien ses investigations. Ces disciplines peuvent alors être définies comme des modules, c'est-à-dire comme des axes d'analyse chaque fois irremplaçables, mais insuffisants en eux-mêmes pour une étude linguistique d'ensemble de l'écrit. Parmi ces modules, les disciplines suivantes nous paraissent primordiales :

- La linguistique du texte, attentive notamment aux phénomènes de cohérence/cohésion et de progression, de même qu'à la dimension macrostructurale propres aux réalisations écrites ;
- La linguistique de l'énonciation, axée sur les conditions de production, de réception et d'interprétation des énoncés scripturaux ;
- La pragmatique, centrée sur les motivations contextuelles et sur les effets tant illocutoires que perlocutoires de l'écrit. Dans la pragmatique, nous incluons la composante rhétorico-argumentative du langage, plus spécialement ciblée sur le rendement persuasif des discours écrits ;
- La stylistique enfin, focalisée sur les marquages expressifs des productions écrites, révélateurs de leur tension singularisante et de leur caractère remarquable dans la masse des faits de discours.

Mais dans l'optique d'une analyse linguistique de l'écrit, chacune de ces disciplines ne peut que fournir son appareillage conceptuel, certes fructueux, mais limitatif, ce qui conduit à des résultats fragmentaires. Ainsi, une étude exclusivement pragmatique de la longue tirade d'Oreste (v. 38-104) dans la scène d'exposition d'*Andromaque* de Racine met sans doute en évidence l'alternance des actes de langage assertifs et expressifs proférés par ce personnage, mais elle manque inévitablement le dispositif textuel de

cette tirade, agencée en une succession de séquences narratives et confirmatives qui soutiennent l'activité illocutoire observée. Contre une telle démarche moniste, l'intérêt d'une approche modulaire du texte écrit est justement de combiner l'apport des différents champs disciplinaires pertinents pour son examen, sans par ailleurs que cette perspective interdisciplinaire ne se traduise par des juxtapositions de points de vue éparpillés. Cela est possible par le fait que la méthodologie modulaire offre un angle d'attaque prédominant, lequel subsume des approches additionnelles qui l'éclairent en fonction des productions discursives étudiées. Par exemple, si l'on analyse la tirade d'Oreste précédemment mentionnée, il est loisible d'en polariser l'examen sur sa dimension pragmatique, mais celle-ci sera avantageusement étayée par des considérations d'ordre compositionnel ou énonciatif. De la sorte, une démarche linguistique modulaire associe les atouts d'une analyse des productions écrites en même temps holistique, constructiviste et orientée. Holistique, en ce qu'elle fait appel à tous les champs disciplinaires pouvant la concerner ; constructiviste, en ce qu'elle produit ses résultats sur la base d'une interaction étroite entre ces champs disciplinaires ; orientée, en ce que cette analyse s'effectue à partir du point de mire fourni par le champ disciplinaire paraissant le plus approprié aux objectifs visés. Une telle linguistique modulaire nous semble parfaitement adaptée pour l'étude stylistique des productions écrites sur lesquelles nous allons concentrer la suite de nos réflexions.

## 2 Stylistique et approche modulaire

La stylistique ne peut être qu'un angle d'attaque privilégié, et non une approche autarcique, quand on fait une analyse dite « stylistique » des productions écrites. Fondamentalement, à la différence des autres disciplines linguistiques qui cherchent à dégager des régularités dans le discours, la stylistique se caractérise par sa visée distinctive sur les réalisations verbales, dans la mesure où elle s'attache à mettre en exergue la singularité expressive de leurs marquages microstructuraux et macrostructuraux, vus comme des exploitations des ramifications plus libres de la langue ou comme une appropriation de cette dernière<sup>i</sup>. Plus précisément, la stylistique présuppose une appréciation positive de ces marquages, avec l'idée qu'ils doivent être réussis fonctionnellement (sinon, on a coutume de dire qu'un texte n'a pas de style). En outre, ces marquages sont abordés non seulement dans leur dimension structurale, mais aussi sous leur aspect existentiel, en liaison avec le point de vue des auteurs et les réactions des lecteurs<sup>ii</sup>. En ce sens, le style n'existe pas en soi, mais il s'agit toujours du style *de X aux yeux de Y*. Sur un autre plan, les marquages expressifs qui intéressent la stylistique ne sont pas forcément des sur-marquages ou des saillances discursives en relief. Mais ils consistent à l'occasion en des sous-marquages, une séquence verbale à la banalité surprenante pouvant créer un effet stylistique, comme l'a bien montré Riffaterre avec son étude des clichés<sup>iii</sup>. Dans le même ordre d'idées, la stylistique ne se limite pas à l'examen des marquages présentant une singularité idiolectale, mais elle comprend également dans son champ les marquages singularisant les pratiques collectives les unes des autres<sup>iv</sup>. C'est ainsi qu'au niveau des registres, définis comme des tonalités affectives primordiales affectant le discours, on distingue le style comique du style satirique. Ou au niveau historique et socioculturel des genres, le style du récit de voyage tranche avec celui du récit policier. Qu'ils soient idiolectaux ou plus généraux, les marquages expressifs qui circonscrivent le domaine de la stylistique s'avèrent foncièrement relatifs, selon l'horizon auquel on les rapporte – cet horizon participant du reste au fait stylistique, en ce qu'il le révèle tout en alimentant par contraste son caractère distinctif. Entre autres, le style d'un poème de Mallarmé donne lieu à des analyses très diversifiées, suivant qu'on l'évalue à l'aune du français standard, du genre poétique ou du sous-genre de la poésie symboliste. Enfin, si les marquages expressifs étudiés par la stylistique trouvent leurs réalisations favorites dans l'écrit littéraire, avec une insistance sur leur réussite esthétique, ils concernent tout autant les manifestations discursives les plus quotidiennes. Sous cet aspect, le style se rencontre aussi bien dans la presse écrite (notamment avec les éditoriaux ou les commentaires) que dans la publicité (le style des annonces Dove), dans la chanson (le style de Mc Solaar par opposition à celui de NTM) ou même dans les médias électroniques (le style du blog d'Alain Juppé en comparaison avec celui de Dominique Strauss-Kahn).

Si la stylistique s'occupe avant tout des marquages expressifs à l'œuvre dans les productions écrites, elle ne peut toutefois les étudier pleinement qu'en s'appuyant sur les outils conceptuels et méthodologiques forgés par d'autres champs disciplinaires qui fonctionnent alors comme des modules subordonnés à sa

tension singularisante, selon les objectifs que l'on se donne et les faits de discours que l'on analyse. Sur le plan des objectifs, on a la possibilité de s'intéresser prioritairement aux marquages discursifs eux-mêmes ou de les envisager dans la dynamique de la communication. Avec le premier cas, on se situe dans le cadre d'une linguistique structurale et on est plus ou moins amené à prendre en compte les acquis de la linguistique du texte. Celle-ci permet alors de mieux discerner les récurrences formelles (mises en évidence par Jakobson<sup>v</sup>), le jeu du donné et du construit (au cœur des préoccupations de Cohen<sup>vi</sup>) ou les processus de connotation contribuant à l'épaississement stylistique des productions textuelles<sup>vii</sup>. De même, la linguistique du texte telle que la pratique Adam<sup>viii</sup> est de nature à fournir des outils décisifs sur les dimensions configurationnelles et périodiques inhérentes à la stylisation de nombreuses réalisations écrites. A l'inverse, si l'on considère les marquages stylistiques dans leur dynamique communicationnelle, on est engagé à recourir aux concepts façonnés par la linguistique de l'énonciation, que l'on se situe plutôt dans une stylistique de la production, avec entre autres une attention au jeu des points de vue et à la force d'engagement à la source des énoncés<sup>ix</sup>. Ou que l'on se place, comme Riffaterre<sup>x</sup>, dans l'optique d'une stylistique de la réception, sensible aux procédés herméneutiques qui participent à la coconstruction du fait de style.

Sur le plan des productions discursives étudiées, leurs orientations particulières requièrent le concours d'un ou de plusieurs champs disciplinaires comme adjuvants à leur examen stylistique, ainsi qu'on le vérifie aisément avec quelques textes classiques. Si l'on prend un poème lyrique tel que « Heureux qui, comme Ulysse » de Du Bellay, les apports de la linguistique de l'énonciation sont à même d'en expliciter les marquages affectifs, fondés sur une pathémisation à la fois négative du monde romain rejeté et positive du monde angevin désiré. Par contre, quand on analyse un poème de Mallarmé comme « A la nue accablante », la linguistique textuelle rend les plus grands services pour en clarifier les ruptures coréférentielles et isotopiques, ou encore les procédures de déconstruction syntaxique, cela en liaison avec les théories de l'interprétation, utiles pour élucider la polysémie de ce poème et pour éclairer sa lecture plurielle. Dans un tout autre registre, quand on entreprend une analyse stylistique d'une lettre ouverte comme le fameux « J'accuse » de Zola, la mise à contribution conjointe de la linguistique textuelle (pour dégager les nombreuses anaphores rhétoriques du texte) et des théories pragmatiques de la performativité (pour approfondir notamment la formulation « J'accuse ») permet de mieux comprendre l'effet illocutoire de persuasion recherché par Zola sur son destinataire direct, le président Félix Faure, et plus largement sur le public.

Ainsi envisagée, loin d'être une discipline à part, la stylistique fédère nécessairement sous son aile, selon des modalités variables, les acquis des autres disciplines linguistiques, pour peu que ceux-ci soient en consonance avec son orientation expressive. La stylistique fonctionne à ce moment comme une discipline englobante qui ne trouve sa complétude que dans le soutien de champs disciplinaires concourant avec elle à mettre en lumière le rendement des productions verbales.

Application au domaine figural. La stylistique de l'oxymore

Constituant l'un des piliers des études de style, les figures du discours illustrent exemplairement à leur niveau ce fonctionnement modulaire de la stylistique, en interaction avec les autres disciplines linguistiques. Soit deux occurrences d'oxymores, la première étant extraite de la presse écrite et la seconde tirée de la littérature :

(1) Pendant les courts jours de l'été sibérien, il règne sur les bords de la Léna une chaleur glacée. »

(VSD du 05-08-2007)

(2) Oh ! tant qu'on verra trôner ce gueux, ce prince,

Par le pape béni, monarque malandrin,

[...]

Je ne fléchirai pas. »

(Hugo, « Ultima verba », *Les Châtiments*)

Stylistiquement, ces oxymores se présentent comme des formes remarquables, fortement saillantes, construites par l'association d'une qualification antonymique à un nom, ce qui en fait des structures conflictuelles par excellence. Mais la dimension stylistique singulière de ces oxymores ne peut être évaluée que sur la base de concepts linguistiques d'ordre textuel. D'une part, sur le plan de leur mécanisme, leurs formes idiolectales sont des manifestations particulières de schèmes génériques transtextuels, de nature contradictoire ( $X \neq Y$ ), qui sont indéfiniment actualisables dans le discours et qui permettent de les identifier comme des figures appartenant à la catégorie de l'« oxymore ». D'autre part, sur le plan de leur textualisation, ces oxymores apparaissent comme des condensations microstructurales de deux isotopies antagonistes développées dans leur entour macrotextuel : respectivement les isotopies + *Chaleur* et + *Froid* dans l'article de *VSD* et les isotopies + *Royauté* et + *Brigandage* dans le poème de Hugo.

Par ailleurs, les faits de style constitués par ces deux oxymores voient leur sémantisme résolu essentiellement dans le cadre de la linguistique de l'énonciation. Au stade de leur production, la conflictualité formelle de ces oxymores émane d'un acte d'antiprédication qui inverse la caractérisation attendue pour un substantif, que cette inversion soit thermique dans « chaleur glacée » ou axiologique dans « monarque malandrin ». Cet acte d'antiprédication répond dans nos deux exemples à une visée de provocation assertive. Provocation, en ce que ces oxymores érigent apparemment l'antisens en principe ; assertive, en ce qu'ils sont du donné contradictoire présenté comme évident par leurs énonciateurs. Au stade de leur réception, les structures conflictuelles de ces oxymores ne trouvent leur sens qu'au prix de calculs interprétatifs disjonctifs. Ceux-ci consistent pour l'énonciataire, à partir de ses compétences encyclopédiques ou rhétoriques et du contexte, à débrayer les contradictions qu'il constate et à les résorber en de simples contrastes. Ainsi, dans l'exemple (1), le savoir géographique de l'énonciataire lui permet de disjoindre la connexion intenable « chaleur glacée » en un composé naturel discontinu, certes oppositif : « chaleur » quant au climat, « glacée » quant à l'état du sol. Dans l'exemple (2), les connaissances historiques de l'énonciataire sur le coup d'Etat de Napoléon III en 1851 lui donnent la possibilité de dissocier « monarque malandrin » selon les axes anti-orientés, mais compatibles, du statut institutionnel (« monarque ») et de la non-légitimité (« malandrin ») qui s'appliquent à l'instigateur du Second Empire.

Enfin, les motivations stylistiques de ces deux oxymores ne peuvent être expliquées que si l'on prend en compte leur portée fonctionnelle, éclairée grâce aux inférences générales dégagées par l'approche pragmatique sur les intentions des énonciateurs et sur les effets perlocutoires qui en découlent. En gros, la fonctionnalité de ces oxymores repose sur des effets de radicalisation de situations complexes par un discours hyperbolique et réducteur. Dans l'exemple (1), très sommairement, « chaleur glacée » suscite une radicalisation informative propre au discours de presse, surtout dans les titres, lorsqu'il s'agit de relater des faits paradoxaux. Cette radicalisation informative avive la curiosité des lecteurs, tout en renforçant leur mémorisation de l'énoncé oxymorique. Par contre, dans l'exemple (2) tiré du pamphlet que sont *Les Châtiments*, « monarque malandrin » répond nettement à une stratégie perlocutoire de radicalisation polémique, dont le but est de saper le bien-fondé du régime de Napoléon III et d'en fustiger la duplicité. Cette radicalisation polémique met également en jeu un conflit idéologique, en ce que le pôle positif de l'oxymore correspond au *on-pense* opportuniste des partisans de Napoléon III, alors que son pôle négatif est celui du *je-pense* démocratique de Hugo.

Cette brève analyse nous paraît fournir un aperçu significatif sur ce que peut être une méthodologie stylistique d'inspiration modulaire. Les marquages initialement pressentis comme stylistiques dans un texte demandent l'activation de modules linguistiques complémentaires pour être interprétés et motivés. Ces modules normalisent en outre la singularité des marquages perçus dans le fonctionnement ordinaire du langage. Au terme d'une telle démarche, il est alors possible d'évaluer l'expressivité d'ensemble des marquages en jeu. A travers ce parcours analytique en spirale, les domaines linguistiques sollicités participent ainsi entièrement, chacun avec ses moyens, à la stylisation globale du texte.

---

i Sur ces points, voir respectivement J.-M. Adam. (1997). *Le Style dans la langue*. Lausanne-Paris : Delachaux et Niestlé ; et A. Jaubert. (2007). « La diagonale du style. Etapes d'une appropriation de la langue ». *Pratiques*, n°135-136, p. 47-62.

ii Cela confère une ouverture centrifuge à la stylistique, qui la différencie de la fermeture centripète de la poétique.

iii Voir M. Riffaterre. (1971). *Essais de stylistique structurale*. Paris : Flammarion.

iv Rappelons ici la distinction que fait G. Molinié ((1998). *Sémiostylistique*. Paris : PUF) entre les « stylèmes singuliers » et les « stylèmes génériques ».

v Voir R. Jakobson. (1973). *Questions de poétique*. Paris : Le Seuil.

vi Cf. J. Cohen. (1966). *Structure du langage poétique*. Paris : Flammarion.

vii Pour ces processus de connotation, voir D. Delas & J. Filiollet. (1973). *Linguistique et poétique*. Paris : Larousse.

viii Notamment dans J.-M. Adam. (2005). *La Linguistique textuelle*. Paris : Armand Colin.

ix Cette perspective est illustrée, à des degrés divers, par les recherches de C. Détrie, de L. Jenny ou d'A. Rabatel.

x Cf. note 3.